



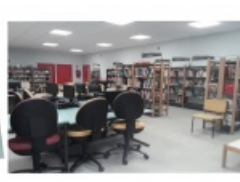
Le CDI du collège Raymond Bouyer

publié le 09/09/2018

Le Centre de Documentation et d'Information du collège est sous la responsabilité du Professeur-documentaliste, Mme ROCHARD.



HORAIRES DU CDI
Tous les jours
sauf le mercredi
8h45 - 11h40
12h40 à 17h15



Le Centre de Documentation et d'Information
Collège Raymond Bouyer - St Hilaire de Villefranche

 CDI Espace  Lieu d'apprentissage, d'information, de lecture et de culture ouvert à tous! Lieu favorisant l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) et à la culture numérique.	 Accès Pendant la pause déjeuner et la récréation de l'après-midi. Pendant une heure de permanence, une heure de cours lors d'une séquence pédagogique avec une classe.	 Outils Numériques Utilisation pédagogique et culturelle du web. Accès au portail documentaire E-sidoc recensant toutes les ressources indispensables aux collégiens.  http://0170050M.esidoc.fr
 Lecture Abonnement à des revues et journaux. Large choix de fictions et documentaires. Espace lecture Club CDI hebdomadaire Mme Rochard Professeur Documentaliste 	 Prêts Trois documents empruntés pour quinze jours. Les mangas, BD et revues (durée du prêt : une semaine) Enregistrement des prêts par le professeur documentaliste	 Charte Respect du lieu, des personnes et du matériel. (Règlement intérieur du collège) Sacs rangés à l'entrée du CDI. Carnet de liaison à présenter et à déposer sur le bureau du professeur. Documents perdus, dégradés ou non restitués à remplacer ou facturés aux familles.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.